

**RAPPORT MENSUEL DU MONITORING DE PROTECTION DE JUIN 2021 DE
LA REGION DE L'EST**



Figure 1: Echange entre moniteur, point focal et PDI sur la situation de protection à Diapangou/Tantiaka

1. Contexte/Points saillants

La région de l'Est au cours du mois de Juin 2021 a connu une situation sécuritaire stagnante en termes de dégradation comparativement au mois passé. Toutes les provinces ont connu la présence des groupes armés non étatiques (GANE), mais les violations ont été enregistrées dans quatre provinces à savoir la Tapoa, le Gourma, la Kompienga et la Komondjari. Il convient de noter qu'en termes d'incident sécuritaires, une course poursuite entre GANE et Volontaires de défense pour la Patrie (VDP) est observée sur l'axe reliant la province de la Tapoa à celle du Gourma avec des affrontements réguliers.

Les incidents de protection au nombre de 16 tels que l'atteinte au droit à la vie, l'atteinte au droit à la liberté, l'atteinte à l'intégrité physique ont été enregistrés par le monitoring de protection. Ces incidents ont été à l'origine des mouvements forcés des populations des zones d'incidents vers les localités plus sécurisées. En effet, plus de 4000 personnes dans la Kompienga se sont déplacées des villages de Madjari, Tambarga pour les zones d'accueils telles que Nadiagou et Pama après avoir reçu

des ultimatums de la part des GANE à déguerpir sous peine de représailles. Il en est de même des hameaux de culture des villages de Tankoualou dans la Komondjari, où les populations seraient autorisées par les GANE à exercer les activités agricoles sur leur champ à condition de s'abstenir à toute collaboration avec les forces de défense et de sécurité (FDS) et /ou VDP, et à s'allier à leur rang.

Dans le cadre de la lutte contre l'extrémisme violent, les déplacements des personnes avec les engins à deux ou trois roues sont règlementés de 18h00 à 05h00 par une note du gouverneur à la date du 11 juin 2021. Les villages concernés par ladite mesure sont entre autres, Matiacoali, Natiaboani, Nagré, Namoungou, Kpentchangou et Tanwalbougou dans la province du Gourma ; Bartiébourgou, Foutouri dans la Komondjari, les communes de Madjoari, Kompienga et Pama dans la province de la Kompienga, les communes de Logobou, Botou, Tansarga, Namounou, Tambaga dans la Tapoa et dans la Gnagna avec les communes de Coalla, Mani, Bilanga, Liptougou. Cette nouvelle mesure est accompagnée d'une opération militaire conjointe Nigéro-Burkinabè dénommée "**Opération Taanli**" (qui veut dire l'union en langue locale Gourmantché) dans les zones frontalières du Burkina et le Niger depuis le 10/06/2021.

Sur le plan sanitaire, la région n'a pas enregistré de cas de Covid-19 au cours du mois, mais les organisations étatiques et non étatiques réalisent des sensibilisations pour l'observation des mesures barrières dans le cadre de la prévention.

La région de l'Est présente un environnement de protection qui se fragilise de jour en jour à cause de la recrudescence des violations, en particulier l'atteinte au droit à la vie. Le nombre accru des personnes déplacées internes (PDI) avec pour corolaire la rareté des ressources dans les zones d'accueil entraîne une croissance rapide en besoin de protection. On observe une forte concentration des acteurs humanitaires dans le chef-lieu de la région tandis que les provinces comme la Tapoa, la Gnagna, et la Kompienga sont moins couvertes par l'assistance par les acteurs humanitaires. Cela entraîne un déplacement des populations des provinces vers le chef-lieu de la région où l'assistance humanitaire est accessible.

II. ZONES COUVERTE DANS LA PERIODE SOUS RAPPORT

Dans la région de l'Est, les activités du monitoring de protection sont réalisées dans les provinces du Gourma, de la Tapoa, et de la Komondjari. Au cours de ce mois de Juin 2021 le monitoring à distance a été observé à Kantchari, Diapaga, Logobou, Partiaga, Namounou, Tansarga et Botou dans la province de la Tapoa et à Bartiébourgou, Foutouri, Gayéri dans la province de la Komondjari. La province du Gourma quant à elle a connu une réalisation effective des activités par la présence du staff Terrain en collaboration avec les acteurs communautaires dans les communes de Matiacoali, Fada, Diapangou, Tibga et Yamba.

Source : monitoring de protection juin 2021

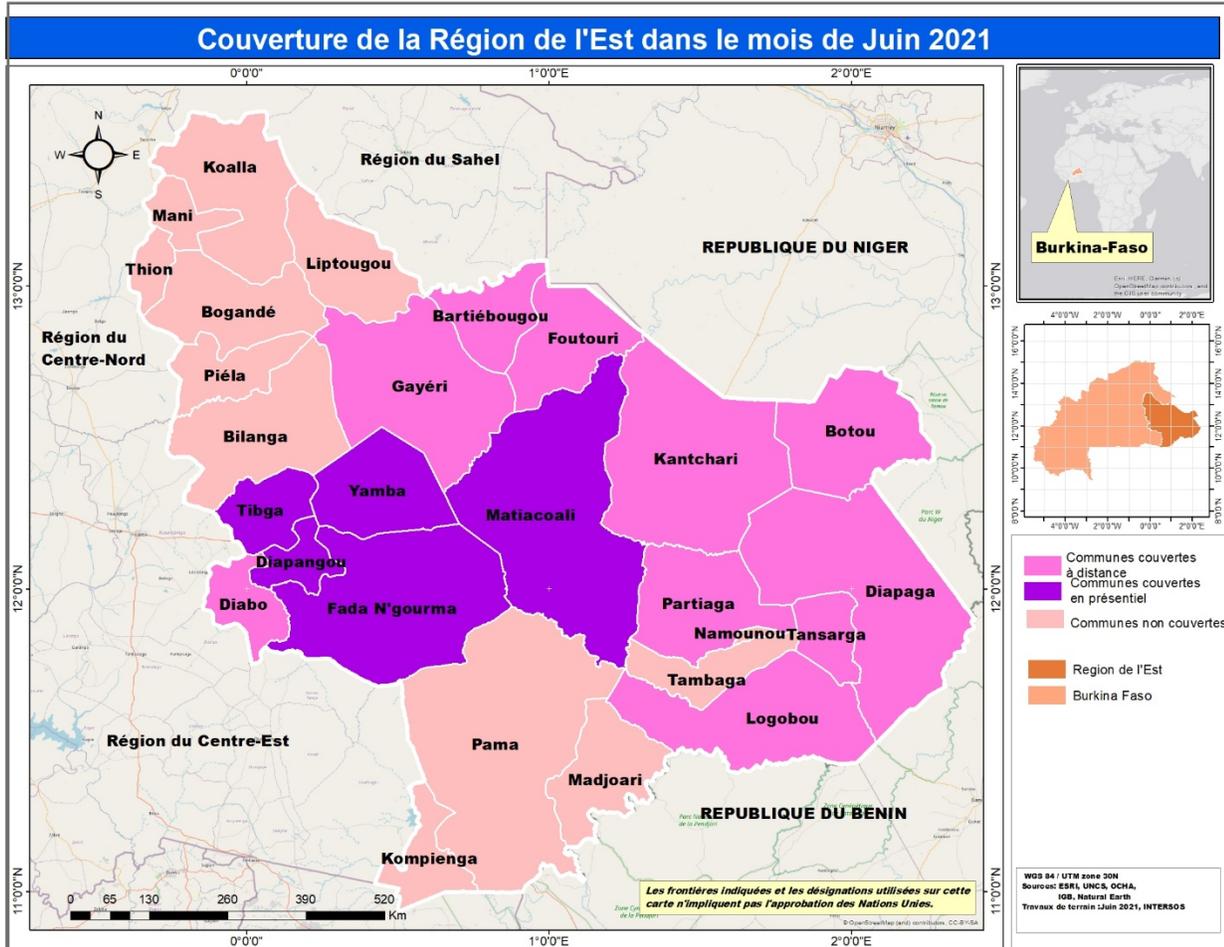


Figure 2: Carte des zones de couvertures des activités de protection

Pour la mise en œuvre des activités, 10 missions ont eu lieu dans les différentes zones d'intervention du projet de protection. En effet, dans le cadre du monitoring communautaire, 8 focus groups de collecte des données de protection ont été réalisés dont 2 à Fada, 3 à Matiacoli, 1 dans chacune des communes de Yamba, Tibga, et Diapangou. Ces séances ont connu la participation de 61 personnes dont 35 hommes et 26 femmes. A cela, s'ajoute la collecte des données dans le cadre du P21 par des interviews de 20 informateurs clés repartis dans les villages de Bougui, Nayouri, Tchomboro, Ougarou, Matiacoli et Tantiaka. Les Missions ont aussi concerné l'identification et l'assistance en cash à 30 personnes à besoins spécifiques (PBS).

Les zones à risque élevé d'incidents au cours de ce mois sont les villages de Logobou, Kombongou, Botou, Kantchari, dans la Tapoa et Foutouri, Bartiébourgou dans la Komondjari ; Tanwalbourgou, Nassougou, Namoungou, Ougarou, Bomoana dans la province du Gourma. Les groupes armés y sont présents commettant des exactions sur les populations.

III. CARACTERISTIQUES DES MOUVEMENTS DE POPULATION

Les opérations des groupes armés non étatiques ont été à l'origine de plusieurs mouvements forcés des populations. En effet, **07** mouvements ont été enregistrés par le monitoring de protection dans la région de l'Est. Ce sont des types des premiers déplacements qui ont eu lieu des zones sous menaces des GANE vers les zones les plus stables en matière de sécurité. Dans la Kompienga, deux déplacements ont eu lieu avec plus de **800 ménages**, avec environ **1415 hommes, 2497 femmes, 1453 filles et 980 garçons** déplacés de la commune de Madjoari avec pour zones d'accueils, Pama et Nadiagou. La province du Gourma a enregistré 2 mouvements au cours du mois. Il s'agit des mouvements forcés de population de Nassougou avec pour zone d'accueil Matiacoali. Ces mouvements ont concerné plus de **52 ménages dont 110 hommes, 160 femmes, 80 filles et 67 garçons**. La province de la Tapoa a enregistré un mouvement de population suite à des ultimatums des GANE dans les hameaux de culture de Partiaga.

Source : monitoring de protection juin 2021

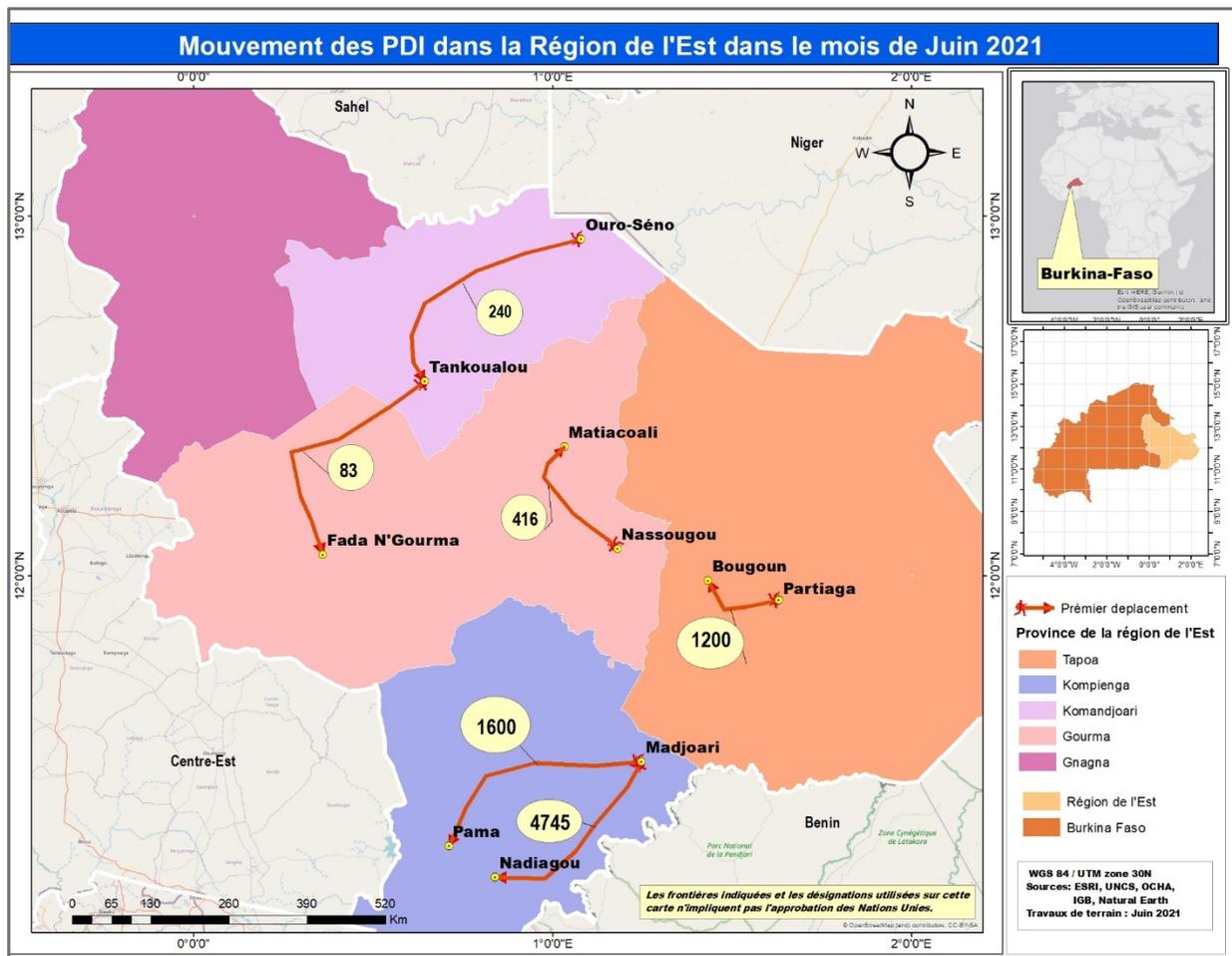


Figure 3: Carte sur les mouvements forcés des populations au cours du mois.

En effet, les populations au nombre d'environ **300 hommes, 450 femmes et 1375 enfants** de Samtangou, Bambambou, Yoanlibou ont déguerpi ces villages avec pour zones d'accueils, Partiaga Centre, Natiaboani, Namounou et Diapaga.

Les mouvements observés dans la Komondjari sont au nombre de 02 avec plus de 323 personnes déplacées de Tankoualou, Ouro-Séno pour destination Foutouri et Fada. Ces personnes déplacées seraient 45 hommes, 75 femmes, 105 filles et 98 garçons.

La région de l'Est compte à la date du 31/05/2021 selon le CONASUR 97804 PDI dont 60535 dans le Gourma, 15486 dans la Komondjari, 8474 pour la Gnagna, 7188 pour la Kompienga, 6121 pour la Tapoa.

IV. PROBLEMES DE PROTECTION

1. SITUATION SECURITAIRE - INCIDENTS DE PROTECTION DANS LES ZONES SOUS COUVERTURE

Les violations de droits humains ont été enregistrés au nombre de 16 au cours du mois de juin 2021 à savoir 7 violations portant atteinte au droit à la vie, 04 portant atteinte au droit à la liberté et 2 portant atteinte à l'intégrité physique et à la dignité, et 3 portant atteinte à l'intégrité psychique .

Source : monitoring de protection juin 2021

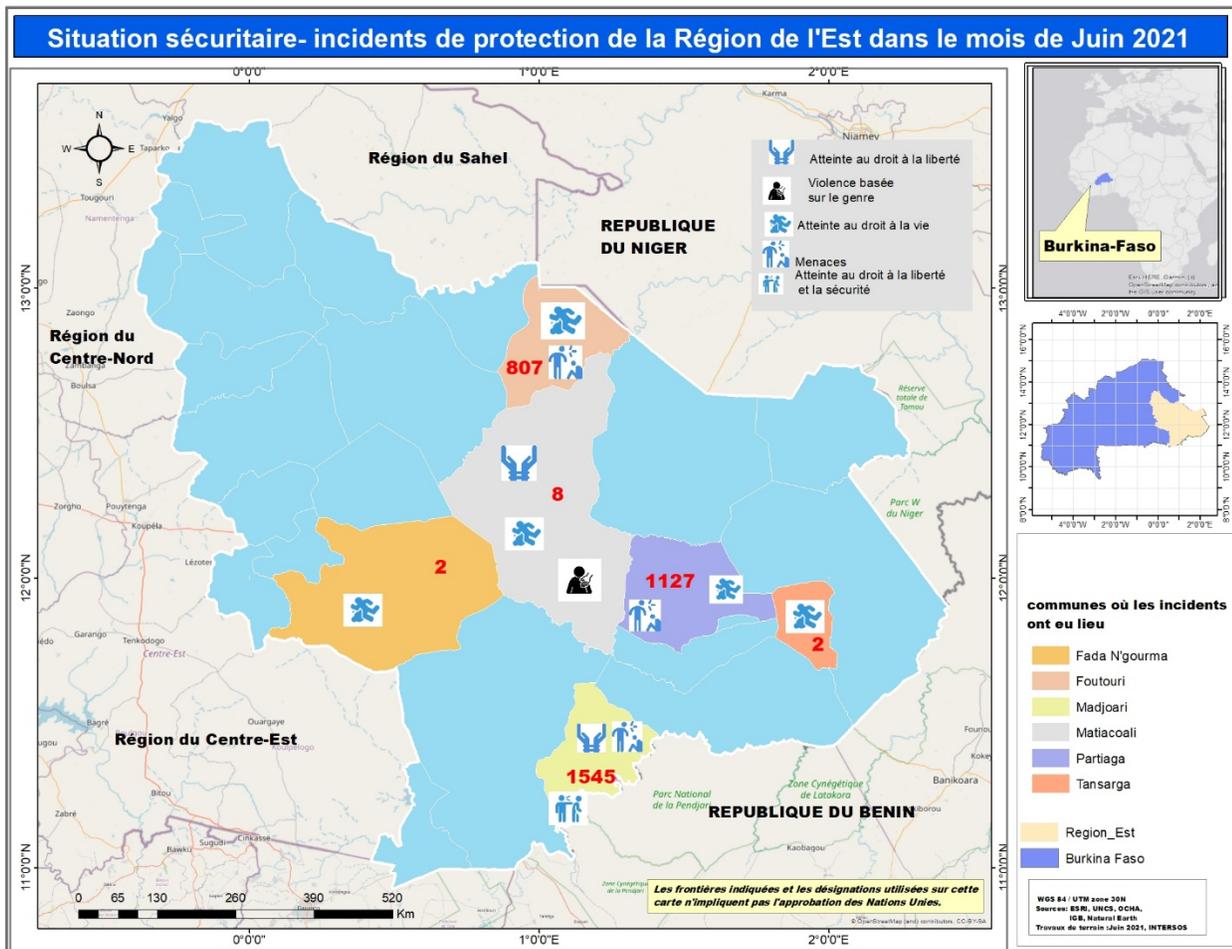


Figure 4: carte des zones incidents du mois de juin 2021

- **L'atteinte au droit à la vie :**

Les incidents constituant cette typologie ont été perpétrés par des GANE avec 15 victimes dont 02 femmes et 13 hommes. Ces assassinats ont eu lieu dans les villages de Matiacoali, de Fada, Foutouri, Madjoari et Partiaga. Les victimes seraient des civils qui ont été pris pour des collaborateurs ou complices des forces de défenses et de sécurité (FDS), des collaborateurs des VDP ; des personnes qui refusent d'obtempérer face aux impositions des GANE telles que le modèle d'habillement, de croyance.

- **Les enlèvements :**

Les enlèvements qui ont eu lieu au cours de ce mois seraient ciblés par les groupes armés non étatiques dans le but de soutirer des informations sur une éventuelle complicité avec les FDS, la mise en place des VDP et toute action allant dans le sens de lutter contre les impositions des GANE. Les enlèvements ont été enregistrés au nombre de 04 dont 1 à Kabougou, 2 à Madjoari et 1 à Matiacoali avec 7 personnes victimes tous des civils.

- **L'atteinte à l'intégrité physique :**

Des populations ont subi des ultimatums de la part des GANE. Il s'agit des villages de Lopadi, Samtangou, Bambambou à Partiaga dans la Tapoa, les villages de Madjoari, Tambarga dans la Kompienga, les hameaux de culture de la commune de Foutouri dans la Komondjari. Dans la Tapoa, les GANE ont ordonné à la population de se joindre à eux dans le combat en vendant leurs biens pour se procurer des armes. Ceux qui se soumettraient à la nouvelle règle sont libres d'exercer leurs activités agricoles sur les champs. Dans la Komondjari, un ultimatum de 72h par un GANE a été donné aux populations qui n'adhéraient pas à leur cause d'abandonner leur champ et quitter immédiatement la localité sous peine de représailles. Il en est de même à Madjoari, Tambarga dans la province de la Kompienga.

Les forces de défense et de sécurité effectuent des patrouilles dans les zones à risque élevé d'incidents. Le contrôle par les FDS en collaboration avec les VDP se fait sur les axes reliant les provinces au chef-lieu de la région. Par ailleurs dans toutes les provinces on observe une présence des groupes armés non étatiques qui occupe quasiment les localités frontalières du Burkina avec le Bénin, le Niger et le Togo.

Analyse : le mois de Juin 2021 est marqué par une prédominance d'atteinte au droit à la liberté et à la sécurité de la personne contribuant à la dégradation continue de la situation sécuritaire. La croissance continue des PDI due aux violations entraine un surpeuplement dans les zones d'accueils notamment les communes urbaines de la région. La région pourrait être exposée à la famine, aux maladies liées au manque d'hygiène et à des tensions intercommunautaires au regard de la rareté des ressources. Cette analyse pourrait nous amener à conclure que la région connaît un environnement de protection qui se fragilise de jour en jour. Une assistance multipliée en alimentation, abris, santé, sécurité des personnes et leurs biens serait urgente pour assurer la protection au sein de la région.

2. SGBV

La situation des violences basées sur le genre (VBG) dans la région a connu une ampleur avec la crise sécuritaire. En effet au cours de ce mois deux incidents de viols ont été perpétrés contre des femmes par un Groupe Armé Non Etatique (GANE) dans la commune de Matiacoali, province du Gourma. En effet, au cours de la nuit du 31/05/2021, un GANE a fait irruption dans le village d'Ougarou à Matiacoali dans une cour où deux femmes âgées d'environ 26 et 29 ans ont été enlevées et violées. Elles ont été ensuite libérées dans la matinée du lendemain. Le 07/06/2021, une femme âgée d'environ 27 ans à la recherche de bois de chauffe a été enlevée aux environs de 14h violée avant d'être libérée par ses ravisseurs. Les causes de ces VBG peuvent être entre autres le délaissement des femmes seules dans les maisons et la non-assistance dans les activités telles que la recherche de bois, de l'eau ou les femmes parcourent seules des distances éloignées des maisons. Cela a pour conséquence la persistance des cas de viols et la vulnérabilité des femmes. En plus de ces incidents si dessus mentionnés, 16 cas de VBG ont été enregistrés au cours de ce mois repartis selon les localités.

Source : monitoring de protection juin 2021

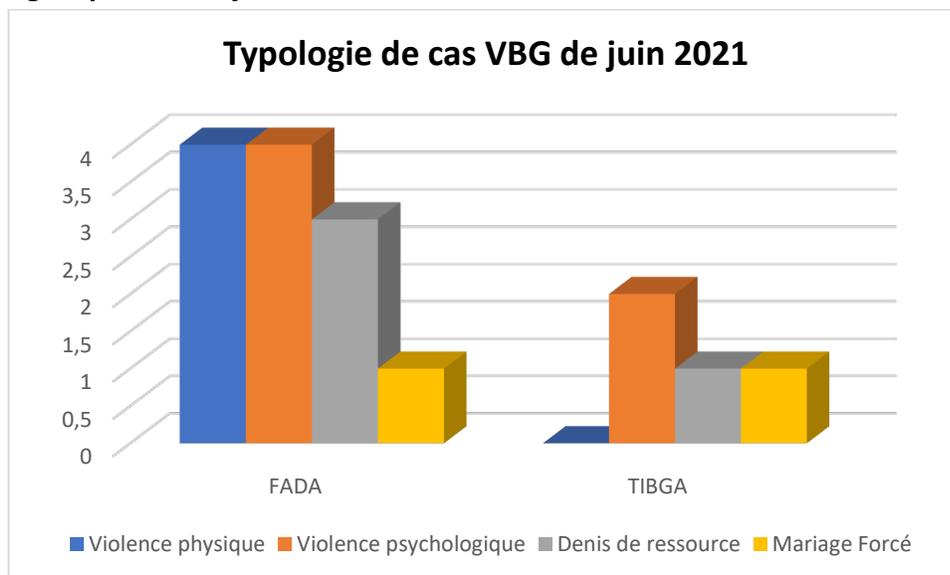


Figure 5: Typologies des cas VBG de juin 2021

Au cours du mois, 19 survivantes de VBG ont reçu une assistance psycho-sociale et un cash de 35 000FCFA chacune pour assistance en kits de dignité. A cela s'ajoute 13 survivantes avec une assistance de 30 000 FCFA pour une prise en charge selon le plan d'action individuel. Il faut noter qu'un cas a été référé à l'ONG PLAN dans le cadre de la prise en charge.

Dans le cadre de la prévention des VBG, des causeries éducatives et les animations psycho sociales se mènent dans les centres communautaires de Fada, Diapangou et Tibga. Au total, 09 causeries éducatives ont été réalisées avec la participation de 204 personnes dont 168 femmes et 38 hommes. Quant aux animations psycho-sociales, 09 ont été réalisées avec la participation de 241 participants dont 212 femmes et 29 hommes.

3. PROTECTION DE L'ENFANCE

Dans la région de l'Est, les enfants représentent une catégorie de personnes exposées à d'énormes risques de protection. Du fait des déplacements liés à la situation de crise, de nombreux enfants se sont trouvés exclus du système éducatif et contraints à l'exercice de petites activités comme la vente des articles, la mendicité, le travail dans les restaurants et les débits de boisson pour aider les parents à subvenir aux besoins de la famille.

Source : monitoring de protection juin 2021

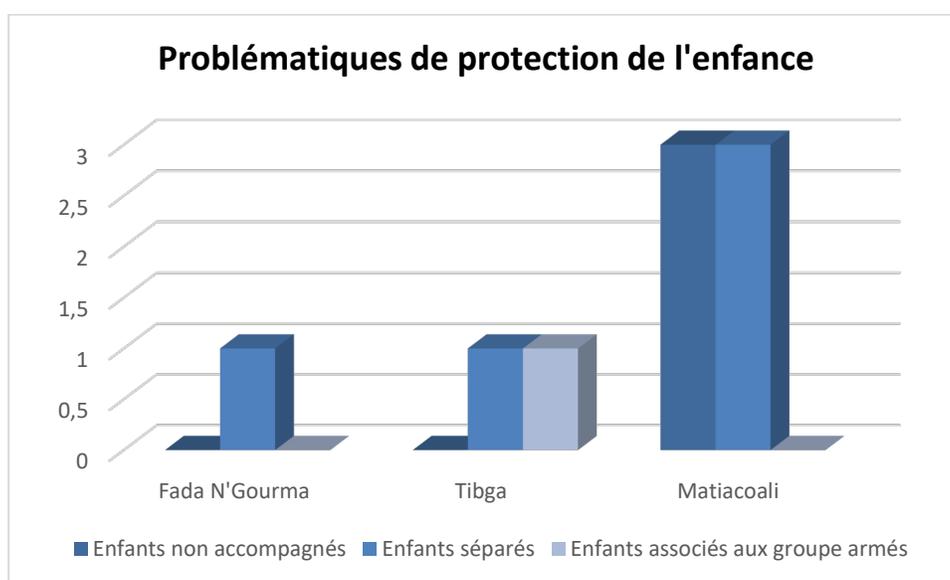


Figure 6: Graphique sur les risques de protection de l'enfance

Dans le cadre du monitoring communautaire, il a été identifié des cas d'enfants à risques dans certaines localités comme les sites d'orpaillage de Matiacoali, des enfants non accompagnés dans les communes de Fada et Diapangou. Des cas d'enfants en situation de risque ont été identifiés au nombre de 11 dont 1 vivant avec un handicap physique, 3 non accompagnés, 1 enfant séparé, 1 victime d'une blessure au cours du déplacement forcé, et 05 bébés dont les mères souffrent d'une agalactie avec incapacité de nourrir ces bébés âgés de 15 jours à 1 mois.

Ces 11 enfants ont été assistés en cash de 30 000FCFA chacun selon leur plan d'action pour des besoins entre autres qui sont des soins de santé, des vivres, des achats de matériels d'hygiène, des vivres, et des couvertures.

4. PROBLEMES SPECIFIQUES DE PROTECTION ET PERSONNES AYANT DES BESOINS SPECIFIQUES (PBS)

Dans l'assistance aux personnes à besoins spécifiques, certaines catégories nécessitent une attention particulière. Selon les informations issues du monitoring de protection les catégories de personnes telles que les enfants, les femmes cheffes de ménages et les personnes âgées sans revenu avec la charge d'une famille de plus de 6 membres. L'assistance à concerner 30 personnes à besoins spécifiques au cours du mois avec 30% des femmes cheffes de ménages sans revenus avec plus de 8 personnes à leur charge, 30% des personnes âgées sans revenus avec plus de 06 personnes en charge, 37% d'enfants tels que 1 enfants séparés (ES)., 3 enfants non accompagnés (ENA), 1 fille mère, 1 enfant handicapé physique, 5 bébés à mères vivant avec une agalactie, 1 enfant vivant avec une blessure par une moto.

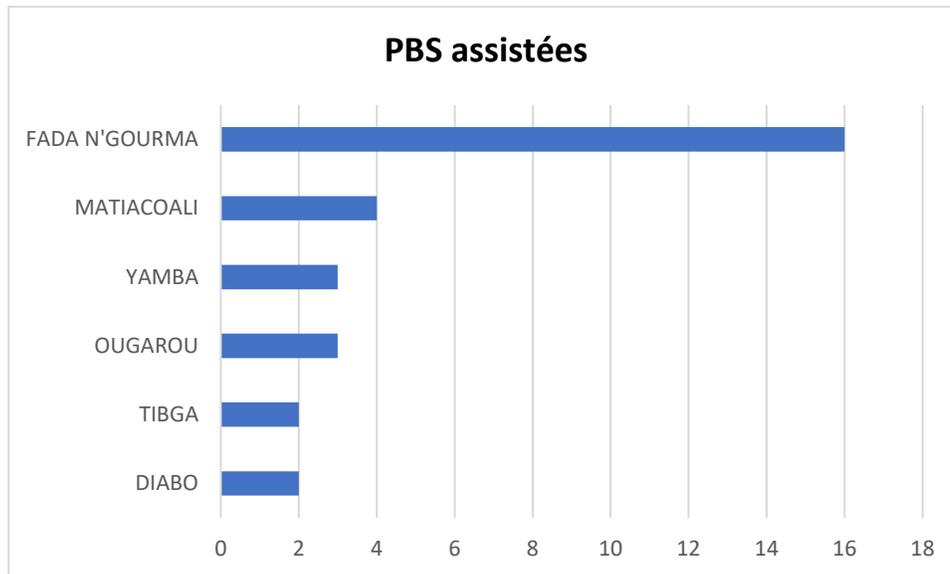


Figure 7: Etat des Personnes à besoins spécifiques assistées au cours du moi

L'accès aux service sociaux est une difficulté vue le manque de moyens financiers, la non-disponibilité des documents d'état civil perdus au cours du déplacement.

Il faut retenir que les besoins prioritaires dans les zones d'accueil demeurent l'alimentation, les abris, l'accès à l'eau de boisson et à la terre pour les activités agricoles.

Source : monitoring de protection juin 2021

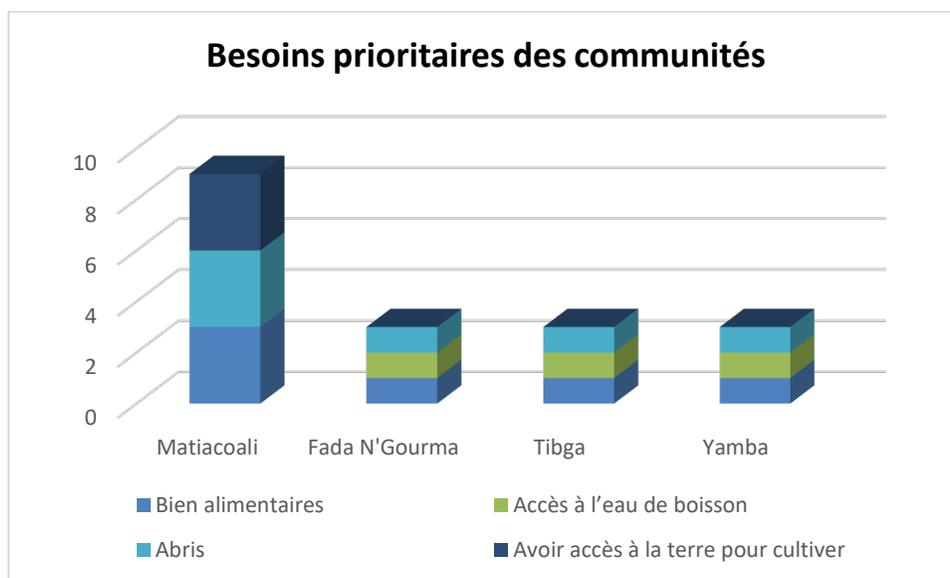


Figure 8: Besoins prioritaires des communautés dans les zones d'accueil

V. ETAT DE DROIT

La situation sécuritaire a des impacts sur le fonctionnement de l'Etat et de ses structures déconcentrées. L'absence totale du service de sécurité dans certaines localités telles que Logobou, Tansarga, Botou, Bartiébougu, Foutouri, Liptougou, expose les populations à d'énormes violations au droit de l'homme. La production des documents d'état civil est tout à coup devenue difficile en terme d'accessibilité dans les provinces sauf celle du Gourma qui dispose depuis le mois d'Avril une antenne de délivrance de la carte nationale d'identité.

On constate un accès limité au service de la justice due au fait que les services fonctionnels sont uniquement ceux qui sont dans les chefs-lieux des provinces.

Les contrôles routiers des FDS en collaboration avec les VDP se font sur les axes reliant les provinces au chef-lieu de la région, par ailleurs, pour la sécurisation des personnes et leurs biens des patrouilles sont observés mais avec une insuffisance dans les localités dites zones rouges à cause de la fréquence élevée d'incidents.

VI. PROTECTION BASEE SUR LA COMMUNAUTE - COMITES DE PROTECTION

Le mois de juin 2021 a connu une formation des leaders communautaires et points focaux des centres communautaires sur les typologies de VBG dans la région de l'Est, les techniques d'animations et l'utilisation de la boîte à images, le rôle des points focaux dans les centres. Cette formation a connu la participation de 23 personnes dont 10 femmes et 13 hommes

Les comités de protection ont relayé 16 incidents de protection dans les différentes zones de couvertures.

En termes d'activités, les membres des comités ont facilité la tenue de 09 causeries éducatives dans le cadre de la prévention des VBG avec la mobilisation de 204 personnes comme participants. Dans le cadre de l'assistance psycho-sociale, des animations au nombre de 07 ont été facilitées avec 241 participants dans les centres communautaires de Fada, Diapangou et Tibga.

Dans le cadre du monitoring de protection, ces comités ont apporté leur soutien pour la mobilisation à la tenue de 8 focus groups, l'identification et l'assistance en cash à 30 personnes à besoin spécifiques.

VII. SITUATION DE LTB DANS LA ZONE DE DEPLACEMENT ET DE RETOUR

Le problème majeur lié aux logements, aux terres, et aux biens est le manque de moyen pour en acquérir.

L'accès au logement requiert une capacité financière pour honorer les frais de loyer dont le coût moyen s'élèverait à 5000FCFA hors ville et 17500CFA en ville avec une augmentation quotidienne. L'accès au logement devient de plus en plus difficile à cause de la forte concentration dans les zones d'accueils.

L'accès aux terres n'est pas aussi à la portée de tous, car les terrains que ce soit pour l'agriculture ou de l'élevage, les terres sont mises en location à environ 25000CFA/Ha, et elles sont même difficiles à trouver.

Source : monitoring de protection juin 2021

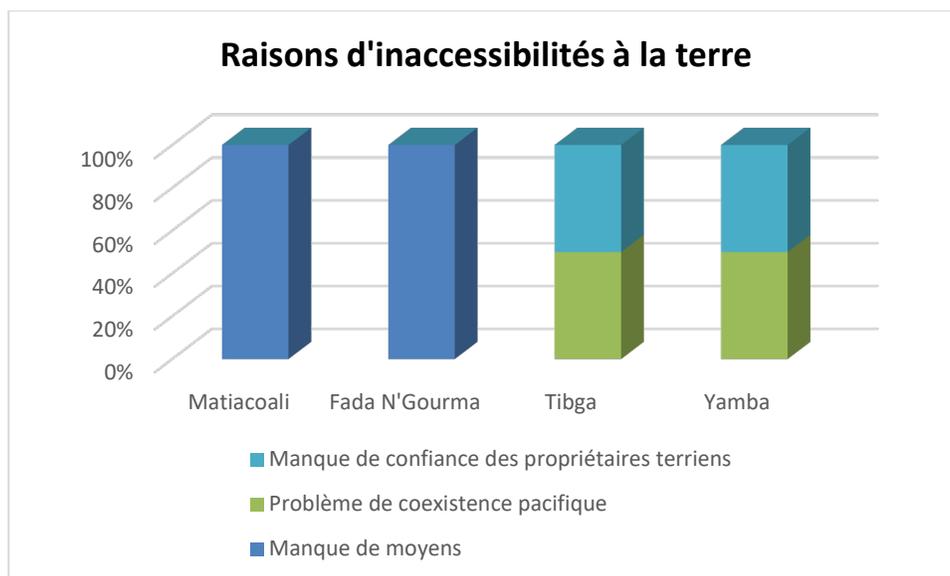


Figure 9: Raisons liées à l'inaccessibilité aux terres

L'accès aux biens dans les zones d'accueil comme dans les zones de départ sont entre autres soit conditionné par le moyen financier ou la disposition des documents d'état civil. En plus de la situation financière évoquée ci-dessus, il faut ajouter le manque de confiance entre propriétaire terriens et

locataires lié à l'incapacité de ce dernier à honorer la totalité des frais de location ; cela par la suite engendrerait des problèmes de cohésion pacifique.

VIII. SOLUTIONS DURABLES

L'intention de retour dans les zones de départ est manifestée par une minorité à 33% pendant que la majorité dont 67% pense à une intégration comme solution durables. Le désir de retour pour certains est nourri par les petites tensions qui existeraient entre population hôte et PDI, le manque de terres d'exploitation agricole, le manque de moyen pour engager des activités génératrices de revenus. Mais des obstacles tels que l'insécurité généralisée à travers la présence des hommes armés non identifiés, l'accaparement des terres, la destruction des habitats et l'absence d'acteurs de sécurité dans les zones de départ sont des éléments fondamentaux qui empêchent le retour.

Source : monitoring de protection juin 2021

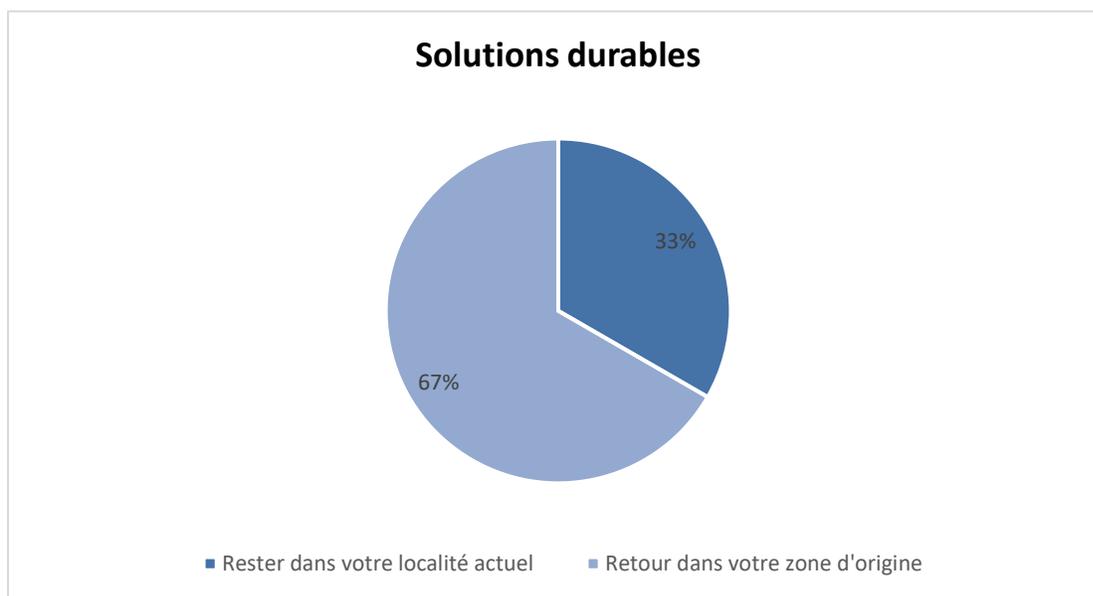


Figure 10: Opinions sur la solution durable

Quant à ceux qui pensent à l'intégration, ils pointent du doigt l'incapacité de l'Etat à restaurer la sécurité des zones qui sont sous l'emprise des GANE la restitution des terres, mais aussi le manque d'assistance humanitaire dans les zones de départ.

Source : monitoring de protection juin 2021

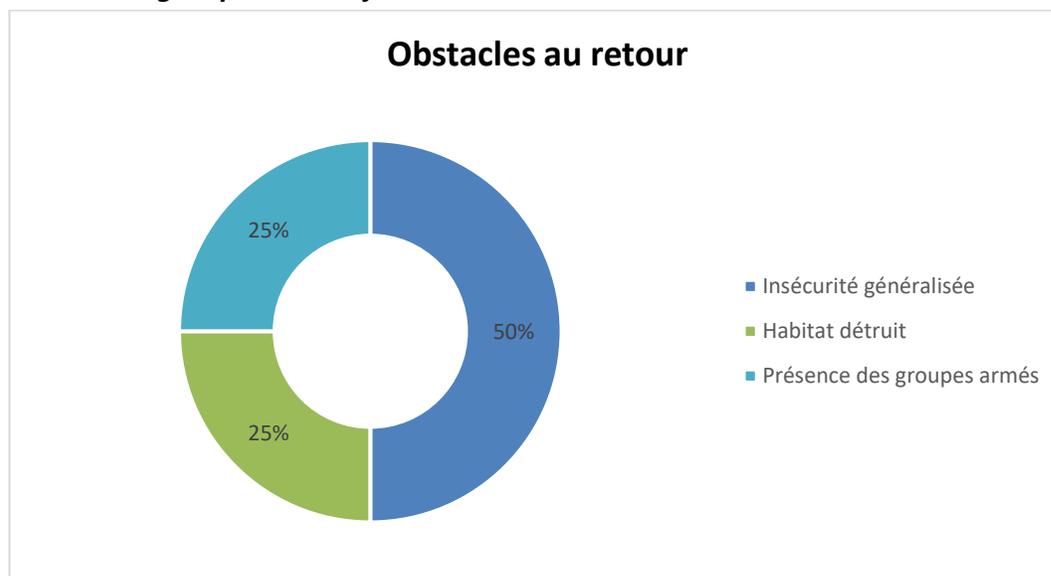


Figure 11: carte sur les obstacles liés au retour

Le retour comme solution durable est conditionné par le retour de la paix, le retour de l'Etat et des services sociaux de base et une garantie de la sécurisation des personnes et leurs biens dans les zones de provenances.

IX. SYSTEME DE PARTAGE D'INFORMATION ET COORDINATION

La coordination et le partage des informations se font dans le cadre de l'assistance dans la région à travers des rencontres des sous clusters des différents domaines de responsabilité.

La région connaît une forte concentration des acteurs humanitaires au chef-lieu de la région, il ressort cependant une faible capacité de réponse humanitaire dans la région avec un besoin croissant.

En termes de rencontre, la tenue de la rencontre sous cluster du domaine de responsabilité VBG a été effective où les points sur les différents incidents de VBG et l'assistance ont été rapportés.

Une rencontre entre le HCR et ses partenaires a eu lieu au cours du mois autour des difficultés sur la mise en œuvre des activités sur le terrain. Il ressort une faible capacité de couverture dans une région où toutes les provinces enregistrent des incidents, la faible capacité de réponse due à des contraintes budgétaires.

La question de la distribution des vêtements a été abordée avec une nécessité de préparation des parties prenantes pour une efficacité d'assistance.

X. RECOMMANDATIONS GENERALES

Rapport	Region	Province	Localite (si applicable)	Recommandations	Point focal	Etat d'implementation	Commentaires
Rapport monitoring de protection mois de Juin/INTERSOS	EST	Tapoa	Diapaga	Inclure 5542 PDI dans la distribution mensuelle 20 tonnes des vivres	Sécurité alimentaire	Non réalisé	urgent
Rapport monitoring de protection mois de Juin/INTERSOS	EST	Kompienga	Nadiagou-Pama-Kompienga	Appuis à la construction de 900 abris dans la province de la Kompienga	ABRIS/AME	Non réalisé	urgent
Rapport monitoring de protection mois de Juin/INTERSOS	EST	Gourma	Fada	Mise en place de 04 adductions d'eau potable au profit de la communauté hôte et PDI dans les quartiers périphériques du secteur 01-11-02-03-06 de la ville de Fada	Eau/Hygiène&v assainissement	Non réalisé	urgent
Rapport monitoring de protection mois de Juin/INTERSOS	Est	Gourma	Fada	Produire et livrer au moins 3000 CNIB à 3000 PDI dans la province du Gourma.	CONASUR+ Direction provinciale de l'action humanitaire du Gourma	Non réalisé	urgent
Rapport monitoring de protection mois de Juin/INTERSOS	Est	Gourma	Fada-Diapangou-Maticoali-Foutouri	Enregistrement de plus de 2000 PDI	CONASUR+ Direction provinciale de l'action humanitaire du Gourma	Non réalisé	urgent
Rapport monitoring de protection mois de Juin/INTERSOS	Est	Kompienga	Pama-Nadiagou-Kompienga	Inclure plus de 10 000 PDI dans la distribution mensuelle 20 tonnes des vivres	PAM+ INTERSOS	Non réalisé	urgent
Rapport monitoring de protection mois de Juin/INTERSOS	EST	Kompienga	Pama-Nadiagou	Enregistrer plus de 6000 nouvelles PDI au CONASUR pour l'assistance e	CONASUR+ Direction provinciale de l'action humanitaire de Kompienga	Non Réalisé	Urgent

XI.

Tableaux des incidents de Juin 2021

N°	Localité	Description de la violation	Type de violations	Victimes directes
1	Gourma/Matiacoali	Suite à l'ultimatum de respect de préceptes donnés par les GANE dans la localité de Nassougou, deux femmes ont été exécutées par des GANE face à leur refus de se conformer à la règle à Nasougou le 03/06/2021.	Atteinte au droit à la vie	02
2	Gourma/Matiacoali	Dans la nuit du 31/05/2021 deux femmes auraient été violées avant d'être libérées dans un hameau de culture de Matiacoali.	Atteinte à l'intégrité physique et à la dignité	02
3	Kompienga/Madjoari	Les membres d'un groupe armé non étatique auraient brûlé une église protestante et enlevés deux personnes à Sandikpenga, après une irruption dans ce village aux environs de 11h.	Atteinte au droit à la liberté	02
4	Kompienga/Madjoari	Deux jeunes au cours d'un déplacement sur l'axe Tindangou-Madjoari seraient interceptés et enlevés par un GANE le 1/06/2021	Atteinte au droit à la liberté de la personne	02
5	Komondjari/Foutouari	Deux personnes auraient été tuées et d'autres blessées à Ouoro--seno par un GANE opérant dans la zone.	Atteinte au droit à la vie	02
6	Gourma/Tanwalbou gou	Au cours d'une escorte des éléments du génie militaire, un pick-up a heurté un engin explosif improvisé entraînant des blessés qui auraient été évacués. Ces derniers ont par la suite succombé.	Atteinte au droit à la vie	02
7	Gourma/Ougarou	Une femme à la recherche du bois a été enlevée dans la soirée du Lundi 07/06/2021 et libérée après avoir été violée par un GANE aux environs du village de Ougarou.	Atteinte à l'intégrité physique et à la dignité	01
8	Gourma/Matiacoali	Un GANE après une irruption occasionnant la panique des populations, ils ont enlevé deux personnes à Kpenchengou avant de se replier dans la brousse le 09/06/2021	Atteinte au droit à la liberté de la personne.	02
9	Gourma/Matiacoali	Des GANE ont abattu une personne à Kpenchangou le 09/06/2021	Atteinte au droit à la vie	01
10	Tapoa/Diapaga	Deux personnes assassinées par des balles seraient retrouvées sur la route de Partiaga-Diapaga le 13/06/2021	Atteinte au droit à la vie	02
11	Kompienga/Madjoari	Dans la nuit du 15 au 16 juin, le village de Kodjoani a été attaqué par des GANE. Le conseiller municipal et deux autres personnes ont tués.	Atteinte au droit à la vie	03
12	Tapoa/Tansarga	UN groupe armé non étatique (GANE) a fait irruption dans le village de Kabougou et enlevèrent 02 personnes avant de se replier dans la brousse	Atteinte au droit à la liberté de la personne	02
13	Tapoa/Partiaga	Le 07/06/2021 les populations villages de Partiaga comme Samtangou, Bambambou, Lopadi ont reçus des ultimatums de 72h à vendre leur bien et combattre du côté des GANE. Ceux qui ne sont pas	Menaces/ultimatum	1125

		partants avec la nouvelle règle doivent quitter ces localités.		
14	Kompienga/Madjoari	Le 07/06/2021 les populations des villages de Madjoari, Tambarga ont reçus des ultimatums de 72h à vendre leur bien et combattre du côté des GANE.	Menaces/ultimatum	1545
15	Komoondjari/Tankoualou	Les 18/06/2021 populations des villages de Tankoualou ont reçus des ultimatums de 72h à abandonner leur champs à défaut de combattre à leur côté.	Menaces/ultimatum	802
16	Komoondjari/Tankoualou	Un groupe armé non étatique (GANE) a la date du 18/06/2021 a fait irruption dans le village de Tankoualou et assassinat 03 personnes de ladite localité avant d'ordonner à toute la population des libérer les champs pour leur compte.	Atteinte au droit à la vie	03